



## Suite à panne VMC dégât sur mur Placo salle de bain

-----  
Par yann16

Bonjour,

Je suis propriétaire d'une maison d'habitation en location vide. Suite à la panne d'une bouche de VMC hygro-réglable (le clapet est resté bloqué en position fermé), de l'humidité s'est donc accumulée dans une des salles de bain. La locataire m'a juste prévenu de ce problème... Je suis venu le jour même constaté le problème. J'ai contacté à la suite la société qui a fait les travaux d'électricité et de pose de la VMC, lors de la rénovation complète du logement il y a un peu loin de 3 ans. Celle ci va intervenir pour réparer le défaut de la bouche VMC.

Mais en ce qui concerne les dégâts sur les bandes de Placo qui ont commencé à 2 ou 3 endroits à se décoller sur de petites surfaces: est-ce que l'assurance propriétaire non occupant couvre ceci, l'assurance de la locataire, ou la protection de l'électricien (garantie décennale)...?

Merci par avance pour votre expertise...

Bien Cordialement

Mr Dupuy